

Avis de marché

Département de publication : 95
Services

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : Cté d'agglomération Val de France.

Correspondant : président de la Communauté d'agglomération Val de France, 1 Boulevard Carnot, 95400 Villiers-le-Bel, tél. : 01-34-04-17-70, télécopieur : 01-34-19-01-99, adresse internet : <http://www.agglo-valdefrance.fr>.

Objet du marché : **mission d'élaboration du dossier de création de ZAC et assistance à la concertation préalable dans le cadre de l'extension du parc d'activités de la Muette à Garges-Lès-Gonesse ZAC du Noyer des Belles Filles.**
Lieu d'exécution : Garges-Lès-Gonesse.

Caractéristiques principales :

l'objet de la présente mission consiste en la constitution du dossier de création de la ZAC du Noyer des Belles Filles, telle que définie par l'article R 311-2 du Code de l'urbanisme et de préparer les supports de la concertation qui doit se tenir à partir du 1^{er} septembre 2010.

- Constituer le dossier de création d'une ZAC, conformément à l'article R 311-2 du Code de l'urbanisme,

- d'assister le maître d'ouvrage à la concertation dont les modalités ont été définies par une délibération du conseil communautaire en date du 24 mars 2010.

La description des prestations est indiquée au Cahier des Charges

Durée du marché ou délai d'exécution : 3,5 mois à compter de la notification du marché.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : selon la réglementation en vigueur.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : le marché est unique. Il sera conclu soit avec un prestataire unique soit avec des prestataires groupés solidairement.

Les entreprises peuvent présenter leur offre sous forme de groupement. La forme de groupement ne constitue pas une modalité de sélection des offres ou des candidatures. Toutefois, si le groupement ne se présente pas sous la forme d'un groupement solidaire, cette forme de groupement s'imposera aux membres en cas d'attribution.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire;
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics concernant les interdictions de soumissionner;
- Certificat(s) de qualité ou de capacité délivré(s) par des organismes indépendants ou moyens de preuve équivalents, notamment, certificats de qualifications professionnelles ou de conformité à des spécifications techniques; ;
- Déclaration concernant le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-4 du code du travail;
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles;
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années;
- En matière de fournitures et services, une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise;
- Si le candidat s'appuie sur d'autres opérateurs économiques pour présenter sa candidature : production pour chacun de ces opérateurs des mêmes documents qui sont exigés du candidat pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières et production d'un engagement écrit de chacun de ces opérateurs justifiant que le candidat dispose de leurs capacités pour l'exécution du marché;
- DC 4 (Lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses co-traitants, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr>, thème : marchés publics);
- DC 5 (Déclaration du candidat, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr>, thème : marchés publics).

Documents à produire dans tous les cas au stade de l'attribution du marché :

- Pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail;
- Attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou documents équivalents en cas de candidat étranger;
- DC 7 ou documents équivalents en cas de candidat étranger (Etat annuel des certificats reçus, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr>, thème : marchés publics).

Autres renseignements demandés :

- l'acte d'engagement et ses annexes complétées, datées, paraphées, signées et revêtues du cachet du candidat;
- Le pouvoir de la personne habilitée pour engager le candidat ou chaque membre du groupement en cas de groupement d'entreprises;
- Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P 10/020) accepté et signé sans modification;
- Le Cahier des Charges accepté et signé sans modification;
- Une note méthodologique portant sur les modalités d'organisation de la mission, la composition de l'équipe, le temps prévisionnel passé par chaque intervenant, les moyens en matériel et équipement mis à disposition pour réaliser les prestations, ainsi que le calendrier prévisionnel détaillé du déroulement de la mission;
- Les curriculum vitae de l'ensemble des intervenants pressentis pour la réalisation de la mission, ainsi que les références pertinentes au regard du contenu de la mission (CV, références/compétences, leurs titres d'études et leurs expériences professionnelles) ainsi que tous documents que le candidat jugera utile de produire pour montrer sa compétence à assurer les prestations objet de la présente consultation;
- Les attestations d'assurances avec indication des garanties et capitaux souscrits;
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé dont les candidats pourront faire preuve par tous documents (attestations délivrées par les clients, description et/ou photocopies et/ou CD audiovisuel), les mêmes documents seront exigés au candidat pour justifier de ses capacités professionnelles techniques et financières et production d'un engagement écrit de chacun de ces opérateurs justifiant que le candidat dispose de leur capacité pour l'exécution du marché;
- Une attestation dûment datée et signée du candidat ou, en cas de groupement d'entreprises, de chaque membre du groupement confirmant que le travail sera réalisé avec des salariés employés régulièrement au regard des articles L.3243-1 et L1221-13 du code du travail ou règles d'effet équivalent pour les candidats non établis en France.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous (par ordre de priorité décroissant).

- compétence / référence analogues du candidat noté sur 40;
- prix de la prestation noté sur 40;
- méthodologie portant sur la capacité du candidat à répondre aux spécificités noté sur 20.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 7 mai 2010, à 12 heures.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 10/020.

Renseignements complémentaires : les candidats qui ne sont pas recevables en application des articles 43, 44 et 46 du Code des Marchés Publics seront éliminés.

Conformément à l'article 52 du Code des Marchés Publics, la sélection des candidatures se fera sur les capacités techniques, financières du candidat et les capacités professionnelles.

La personne publique met à disposition le dossier de consultation par voie électronique à l'adresse suivante :

<http://marches.agglo-valdefrance.fr>.

Les dossiers doivent être remis à l'adresse suivante :

Communauté d'agglomération Val de France - 1 boulevard Carnot - 95400 Villiers-Le-Bel

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

Le vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h

Lors de l'analyse des offres, la personne publique pourra si elle l'estime utile recourir à la négociation avec un ou plusieurs candidats.

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

les offres ne pourront pas être remises par voie électronique.

Le pli devra être transmis à la communauté d'agglomération Val-De-France, par tout moyen permettant de façon certaine la date et l'heure de leur réception à l'adresse suivante: communauté d'agglomération Val-De-France - 1 Boulevard Carnot 95400 Villiers-Le-Bel.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 14 avril 2010.

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus : Communauté d'agglomération Val de France.

Correspondant : dev Marius le Prince, 29/31 avenue de l'escouvrier, 95200 Sarcelles, tél. : 01-34-04-37-15, courriel : dleprince@agglo-valdefrance.fr.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus : Communauté d'agglomération Val de France.

Correspondant : mikael Perel, 29/31 avenue de l'escouvrier, 95200 Sarcelles, tél. : 01-34-04-37-14, courriel : mperel@agglo-valdefrance.fr.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : Communauté d'agglomération Val de France.

Correspondant : anna Maddalon, 29/31 avenue de l'escouvrier, 95200 Sarcelles, tél. : 01-34-04-37-10, télécopieur : 01-39-33-55-08.